Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.
Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).
Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, …) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.
Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.
(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire S.F.M.N))

7. Aspect financier

- Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la recherche de ganglion sentinelle en sénologie.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE

SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

Groupe hospitalier Sud (Haut-Lévêque)	-	**Groupe hospitalier Pellegrin (Tripode)**
05 57 65 64 08		05 56 79 55 40

CHU BDX — CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

RECHERCHE DE GANGLION SENTINELLE EN SENOLOGIE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.
Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La scintigraphie pour la recherche de ganglion sentinelle utilise des rayonnements gamma auxquels peuvent être associés des rayonnements X

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être-veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.
La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

Cet examen est proposé juste avant une chirurgie du sein afin de permettre au chirurgien de repérer le ganglion sentinelle.
Le « ganglion sentinelle » est situé au niveau de l'aisselle, au plus proche de la tumeur du sein. Il est donc le premier ganglion susceptible d'être atteint et son analyse est donc importante.
Le ganglion « sentinelle » est mis en évidence dans le service de médecine nucléaire par injection d'un produit radioactif ce qui permet au chirurgien de le repérer et de guider son prélèvement.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.
Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, …).

3. Déroulement de l'acte

La scintigraphie peut être réalisée la veille ou le jour de votre intervention chirurgicale.

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

Une injection du produit faiblement radioactif sera réalisée en sous-cutané ou en intradermique dans une zone proche du mamelon. Une fois l'injection réalisée, il vous sera demandé de réaliser un massage doux au niveau de la zone d'injection pendant environ 10 minutes afin de faciliter la diffusion du produit.

Les clichés sont réalisés à distance de l'injection. Ce temps d'attente est variable et adapté au type d'injection et à la profondeur de l'injection. Divers incidences sont réalisées ; le ganglion sentinelle sera éventuellement repéré par un marquage au feutre sur votre peau. Votre examen pourra être complété par une tomoscintigraphie couplée à une tomodensitométrie (scanner) sans injection de produit de contraste.

Pour la prise des clichés, vous serez allongée sur le dos, l'appareil au plus près de votre poitrine, sans vous toucher. Il vous sera demandé de ne pas bouger mais vous pourrez respirer normalement.

Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une interprétation par le médecin nucléaire. Le résultat vous sera remis à l'issue de l'examen afin que le chirurgien en prenne connaissance avant l'opération.

4. Bénéfices escomptés

Le chirurgien va pouvoir repérer et prélever facilement le ganglion sentinelle puis le faire analyser.

5. Les risques, incidents et complications

- Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat.
- Pendant l'injection vous pourrez ressentir une sensation de tiraillement ou de brûlure. Les manifestations liées à l'injection sont très rares.
- Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

- Aucune préparation particulière n'est requise ; il n'est pas nécessaire d'être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments à votre convenance.

- Munissez-vous de vos examens (mammographies, échographies, ...) qui sont essentiels afin que nous puissions connaitre la position de la lésion.